



Mariage d'un jeune étranger sans papiers

Par **le_con**, le **03/08/2009** à **12:49**

Bonjour,

Je cherche de l'aide pour une personne que j'ai rencontré et qui a besoin d'assistance.

C'est un jeune homme qui a eu un visa touriste pour l'Espagne pour un mois, ensuite il est rentré en France (légalement) mais il s'y est installé par la suite après avoir rencontré sa copine.

Donc il est en situation illégale.

Cette personne est venue à la base pour rencontrer sa copine.

Là il souhaiterait l'épouser, mais il me demande s'il court un danger s'il se présente à la mairie pour conclure le contrat de mariage sachant qu'il n'a aucun papier français.

Il a le droit de l'épouser dans le territoire français ou pas ?

Merci d'avance